TIR SPORTIF MARMANDAIS

Siège Social Mairie de Marmande 47200



Stand: 'LA CAILLAOUERE' 47200 FOURQUES/GARONNE TEL. 05.53.94.30.35 ou 05.53.79.39.30

Siret: 421 505 884 000 13 A.P.E: 926C

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 SEPTEMBRE 2018

Présents: 58 Pouvoirs: 28

Le Président Michel SCHEMANN ouvre la 49ème Assemblée Générale de notre Société. Il remercie pour leur présence les membres du Club, Mr CASTANIER Adjoint au Maire de Fourques, Mr DALLA SANTA Conseiller Municipal de Marmande, Mr VIDALIE Représentant le Comité Départemental 47 et Mmes SINGHEIMER et AMADIEU de GROUPAMA. Nous regrettons l'absence de notre Arbitre Mr J.M. BARRERE dûe à de graves problèmes de santé.

Les licenciés ont pris connaissance du procès verbal de la saison 2016-2017 sur le site et Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

RAPPORT MORAL

La saison s'est terminée avec 161 licencié et le quota restera à 170 pour la saison qui vient.

Le prix de la licence adulte est passé à 137 € et reste à 50 € pour les jeunes.

Présentation de Mr Christian LAMBERT licencié venant de Franche Comté qui désire s'investir au sein du Club et surtout de l'Ecole de Tir qui compte 3 ou 4 jeunes assidus à la carabine.

Merci aux membres du Bureau pour leur travail et leur participation tout au long de l'année aux différentes animations : Forum des Sports, Ticket Loisirs, La Filhole en Fête etc.

RAPPORT FINANCIER

Lecture des comptes par Mme NAVARRO : Recettes : 39.929,21 €

Dépenses : 39.879,36 €

Soit un solde créditeur de 49,95€

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est lu par Monsieur RIVIERE : résultats comptables en concordance avec la banque et gestion correcte.

Mrs ARBOUSSET et REGAZZI se présentent pour la saison prochaine.

RAPPORT SPORTIF

Notre stand est homologué pour les compétitions officielles et nous avons organisé cette année au niveau départemental les Championnats 25/50 mts, Silhouettes Métalliques, et TAR.

Le jeune Loris BELLOC a terminé 1° au Championnat Régional Carabine 10 mts et a participé au Championnat de France.

Participation au Championnat de France TAR pour Mathieu RIVIERE et Lucile LUCAS VIDAL. Notre équipe pistolet a participé cette année encore au Circuit 22 LR représentant le Club dans 5 départements de l'Aquitaine.

Les diverses récompenses aux athlètes se feront à VIANNE le dimanche 30 Septembre.

TRAVAUX

Les travaux du Pare balles à 100 mts ont été terminés.

Un caniveau et des grilles pour l'évacuation de l'eau ont été exécutés à l'entrée et accueil du Stand. Devis et travaux réalisés suite à la chute d'arbres (tempête) : merci aux bénévoles pour leur aide et à Groupama qui nous a indemnisés pour ces dégâts.

TRAVAUX PREVUS

Buses au 100 mts pour évacuer les eaux usées et éviter qu'elles se déversent chez le voisin Mr MARBOUTIN.

Travaux de traitement du bois à 25 mts (présence de capricornes)

Projet d'armurerie à venir.

RAPPELS

Les silhouettes métalliques au 100 mts sont réservées aux carabines 22 LR et pour éviter d'autres détériorations, utiliser les boxes loisirs pour les plus gros calibres.

La Sous Préfecture de VILLENEUVE s'occupe désormais des Autorisations de détention.

Les dates définitives pour l'arrêt des tirs aux armes à feu (Chasse à la Palombe) : du 8 Octobre au 6 Novembre 2018.

Notre Concours Amical d'Automne se tiendra les 29 et 30 Septembre prochains.

QUESTIONS

Mr DE MARIA demande pourquoi un quota de 170 licenciés? Ce nombre a été fixé par le Bureau l'an dernier et nous souhaitons le conserver pour des raisons de sécurité au vu de nos installations et du peu de personnes qui s'impliquent dans la vie du Club (fréquentation déjà assez nombreuse des tireurs à 100 mts!)

La parole est ensuite donnée à

Mr VIDALIE Responsable Régional des Arbitres

Au niveau Départemental : 11 Arbitres dans le Lot et Garonne toutes disciplines confondues.

Dans notre Club: 2 futurs arbitres Mrs COURTECUISSE et BELHARTZ

4 Arbitres de Club à qui sont remis un badge au cours de l'Assemblée : Mrs LAMBERT, DE MARIA, BELHARTZ et CECOT.

Une aide de 2.500 € pour les travaux de Pare Balles au 100 mts a éte attribuée au Club de Marmande et lui sera remise lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 14 Octobre prochain.

Mr CASTANIER excuse le Maire de Fourques Mr BILLIRIT se trouvant à Paris.

Il nous indique qu'en raison de la création de nouvelles rues, notre Stand se trouvera donc Rue de la Garenne.

Mr DALLA SANTA nous informe du vif succès du Forum des Sports auquel nous avions participé (3 ou 4 personnes semblaient intéressées par une inscription au Tir Sportif). Il nous remercie d'initier au tir 10 mts des jeunes pendant les vacances grâce au Ticket Loisir et la Mairie continuera à nous accompagner dans notre démarche sportive.

GROUPAMA Assureur de notre Association nous indique que des tarifs préférenciels seront appliqués pour les licenciés désirant s'assurer chez eux et une subvention attribuée au Club.

Notre prochain Concours Amical pourrait porter le nom de CHALLENGE GROUPAMA en remerciement des divers lots et coupes.

La séance est levée à 19 h.

Le Président M. SCHEMANN

La Secrétaire M. NAVARRO Le Trésorier D. NAVARRO